

www.derval.fr

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an **Deux Mille Vingt**, le Quatre Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Derval, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Municipale, sous la présidence de M. DAVID Dominique, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Août 2020

Présents : M. David, M. Horhant, Mme Le Bihan, M. Mustière, Mme Goujon, M. Hamon, Mme Leroi, Mme Manceau, M. Étienne, Mme Perraud, Mme Pelluchon, M. Morel, Mme Usureau, Mme Macé, M. Malary, Mme Lelièvre, M. Derval, Mme Bouchakour, M. Templé

Absents excusés : Mme Leblay (procuration donnée à Mme Goujon) ; M. Fraslin (procuration donnée à Mme Lelièvre) ; M. Chouquet (procuration donnée à M. Horhant) ; M. Taupin (procuration donnée à M. Mustière)

Absent :

M. MALARY P. a été désigné, à l'unanimité, Secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2020-9-4/083 AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES Autres domaines de compétences des Communes

Avis de la Commune de Derval sur le projet de création et d'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Vay

EXPOSÉ

Monsieur le Maire fait part d'un courrier du 17 Juillet 2020 de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique portant sur le projet de création et d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la Commune de Vay.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté préfectoral n° 2020/ICPE/181 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la Commune de Vay, du Lundi 24 Août 2020 au Mercredi 23 Septembre 2020 inclus, l'assemblée délibérante est appelée à émettre un avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivants la clôture du registre d'enquête déposé en mairie de Vay.

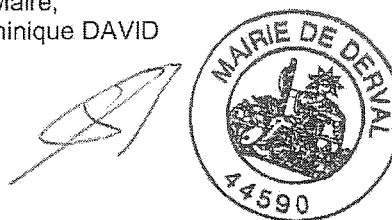
Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société SAS Parc Eolien « Vallée du Moulin » - P&T Technologie pour le projet de création et d'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Vay.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (neuf abstentions et deux contre) d'émettre un avis favorable concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Vay.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

A Derval, le 7 Septembre 2020
Le Maire,
Dominique DAVID



Délibération certifiées conforme compte tenu de :

- sa télétransmission à la sous-préfecture le : _____
- sa publication le : _____

A Derval, le _____
Le Maire,
Dominique DAVID